



**Décision n°2008-DG/018**  
**portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire central de l'INRAP**

**La directrice générale,**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le Livre V Titre II du code du Patrimoine,

Vu le décret n°82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires (article relatif au statut des personnels),

Vu le décret n°2002-90 du 16 janvier 2002 modifié par le décret n°2004.490 du 3 juin 2004 portant statut de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, notamment son article 32,

Vu le décret du 2 juillet 2008 portant nomination du président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives,

Vu le décret n°2002-450 du 2 avril 2002 modifié portant dispositions applicables aux agents de l'Institut national de recherches archéologiques préventives,

Vu le décret du 6 décembre 2006 portant nomination de la directrice générale de l'Institut national de recherches archéologiques préventives,

Vu le décret n°2007-953 du 15 mai 2007 modifiant les décrets n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires et n° 82-452 du 28 mai 1982 relatif aux comités techniques paritaires.

Vu le décret du 2 juillet 2008 portant nomination du président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives,

Vu l'arrêté du 12 septembre 2000 relatif aux comités techniques paritaires du ministère chargé de la culture modifié par arrêté du 15 mars 2002 et du 14 novembre 2003,

Vu les arrêtés des 30 janvier et 6 février 2007 organisant une consultation électorale à l'Institut national de recherches archéologiques préventives,

**DECIDE**

Décision n°2008-DG/018



## **Article 1er**

Sont nommés membres titulaires représentants de l'administration au comité technique paritaire central de l'Institut national de recherches archéologiques préventives les personnes ci-après désignées :

M. Jean-Paul JACOB, Président

Mme Nicole POT, Directrice générale

Mme PLET SERVANT, Responsable du pôle communication institutionnelle et interne

M. François GAUTRON, Directeur des ressources humaines

M. Jacques BALLU, Directeur de l'administration et des finances

M. Pascal DEPAEPE, Directeur scientifique et technique

Mme Claudine HUBOUD-PERON, Administratrice

M. Benoît LEBEAUPIN, Directeur adjoint des ressources humaines

M. Laurent VAXELAIRE, Adjoint scientifique et technique

M. Claude GITTA, Directeur interrégional

## **Article 2**

Sont nommés membres suppléants représentants de l'administration au comité technique paritaire central de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, les personnes ci-après désignées :

Mme Anne AUGEREAU, Directrice adjointe scientifique et technique

M. Philippe BERTHIER, Directeur adjoint des ressources humaines

Mme Catherine THOORIS-VACHER, Directrice interrégionale

M. Philip MALGRAS, Chargé de mission auprès de la Directrice générale

M. Bernard PINGLIER, Directeur des systèmes d'information

M. Dominique DEBOISSY, Chargé de mission territorial

M. Michel-Alain BAILLIEU, Adjoint scientifique et technique

Mme Carla PRISCIANDARO, Administratrice

M. Odet VINCENTI, Chargé de mission territorial

Mme Catherine REMAURY, Chargée de mission territoriale

Fait à Paris, le 26 août 2008



**Nicole Pot**